

# **Orientation 17 Maintenir les exploitations agricoles des vallées et la qualité des prairies naturelles**

## **Orientation 17 Maintenir les exploitations agricoles des vallées et la qualité des prairies naturelles**

Mesure de qualification

«Développer la certification environnementale (haute valeur environnementale, haute valeur naturelle) et la mise en oeuvre des aides publiques en faveur de l'agri-environnement (mesures agri-environnementales territorialisées, PHAE ou mesures qui lui succèderont ».

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

«Permet l'émergence de projets de territoire pour les mesures agri-environnementales ou les mesures de la prochaine génération ».

page 115

Référence ID de l'article : #1362

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-09-02 16:36